

8 Juin 1916

Cher Monsieur

Parfait, envoie une fois  
votre projet de chercher  
de l'aide pour notre  
gouvernement. Ça ne peut  
"gouverner" utilement qu'avec  
cela.

Mais dans votre petit  
direct même, sans me  
paraître tenter dans votre  
commun, quand vous parlez  
des Etats de ce dit dont je  
suis!

L'emprunt Grec de 1914  
de 500.000.000. - ne peut-être  
être repusé. Il nous "fut  
imposé" par le Gouvernement.

Yves-Louis dans son exigence

Economique le 20 février 1916 le  
dit formellement. A l'assemblée  
~~du Comité~~ général du  
Comptoir National d'Escompte du  
24 avril 1915 M. Beyer  
Président le déclara énergi-  
quement et courageusement  
écrite: "Pour répondre à un désir

"pressant exprimé par notre Gouver-  
"nement, nous avons participé à  
un emprunt Grec 5% de 500 millions  
dont l'émission - d'après des  
"espérances trop vite dissipées -  
devrait assurer à la France des avan-  
"tages politiques et économiques importants."

M. Beyer rappelle aussi que  
l'emprunt Serbe 5% de 20.000.000. et  
l'emprunt Hellénique 5% - id - ne furent  
offerts à us publics que pour "répondre  
"aux vues de la politique du Ministère des  
"affaires étrangères"

Il est donc tout de voir des voir  
puissantes comme de votre nous  
rendre seuls responsables.

En outre vous admettez que  
l'argent mis en dépôt dans les

établis de crédit à 1/2 ou 1% était  
 repassé à l'Allemagne à 6 et 7%.  
 Révisions: Revenons à bilan du  
 Comptoir d'Al par exemple, nous voyons  
 les comptes débiteurs qui sont bien  
 des avances (garanties ou non), mais  
 des avances aux clients, abscher  
 le capital et les réserves 250,000,000  
 env. Cet argent ne peut aller aux usines.  
 Ses comptes créditeurs que vous désignez  
 à 1/2 ou 1% se maintiennent avant guerre  
 à environ 1 milliard 1/2

Or en contre-partie nous voyons  
 espèces en caisse, dans les multiples  
 agences 300 millions environ, 400  
 parfois et, au portefeuille commercial  
 c'est à dire les effets à 15 jours, un mois  
 2 mois. 3 mois à court, exemptés,  
 aux clients pour un total d'environ  
 1 milliard 1/2 à 200 millions ce qui  
 balance bien nos comptes créditeurs.  
 Où trouver plus de 900 millions  
 à prêter aux Boches? Comment  
 justifier les 2 milliards qui sont  
 dites parvenus à la disposition de la  
 Deutsche Bank??

Par centaine la presse "tape" sur

le habit de crédit toujours sans  
 aucune prévision, exactitude ni  
 compétence. Mais ne faisons pas  
 de facilité au Commerce?! Mais  
 l'exemple de ce portefeuille d'un  
 milliard 200 millions rest ce qui  
 de l'avance sur du crédit et  
 sur une seule signature encore.  
 Car à la vente au moment de  
 l'exempté l'effet de commerce tiré  
 par notre client n'est jamais  
 accepté que par nos clients, à nos  
 frais. Nous avons donc avancé  
 l'argent avant d'avoir la 2<sup>e</sup> em.  
 signature. On ne débigne pas la  
 Banque de France d'en exiger 3<sup>e</sup>  
 signature cette guerre aux Banques  
 étrangères! mais ce  
 sont nos clients qui effrayés par les  
 lois fiscales, nous les demandent  
 de préférence aux valeurs étrangères  
 qui nous plaisent beaucoup en même  
 temps mais bien plus difficilement!!  
 Pour nous de noter, c'est à dire  
 que les Boches sont les initiateurs de  
 cette campagne. On nous reproche le Meca-  
 touren, on nous empêche par lui de  
 recouvrer notre milliard de portefeuille, ce  
 aurait fallu rembourser nos comptes créditeurs  
 à nos clients de payeurs exemptés.

ment. Les clients nous font toujours  
 un air de nous rendre sans aucune  
 forme de paiement. Ce qui est  
 formellement en fait  
 nous ne pouvons rien de notre côté